

REPUBLIQUE FRANCAISE



MAIRIE DE LUMIGNY-NESLES-ORMEAUX

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Ordre du jour de la séance du Samedi 2 Avril 2022 à 9h30 **Salle Harcourt de la mairie de Lumigny**

ORDRE DU JOUR

- **Vote de la séance en huis clos pour mesure exceptionnelle liée à la crise sanitaire du Covid-19**
- **Approbation du compte-rendu de la séance du 18 mars 2022**

VIE MUNICIPALE

1. Désignation des membres du Conseil d'administration du centre communal d'action sociale de Lumigny-Nesles-Ormeaux
2. Modification des statuts de la communauté de communes du Val Briard

RESSOURCES HUMAINES

3. Mise en place d'une gratification des stagiaires au sein des services municipaux

FINANCES PUBLIQUES

4. Approbation du compte de gestion du receveur municipal sur le budget principal – Exercice 2021
 5. Vote du compte administratif du budget principal – Année 2021
 6. Affectation des résultats de fonctionnement et d'investissement du budget principal – Exercice 2021
 7. Vote des taux d'imposition pour l'année 2022
 8. Approbation du budget primitif principal – Exercice 2022
 9. Approbation du compte de gestion du receveur municipal sur le budget annexe Eau & Assainissement – Exercice 2021
 10. Vote du compte administratif du budget annexe Eau & Assainissement – Année 2021
 11. Affectation des résultats de fonctionnement et d'investissement du budget annexe Eau & Assainissement – Exercice 2021
 12. Approbation du budget annexe primitif Eau & Assainissement – Exercice 2022
 13. Approbation du compte de gestion du receveur municipal sur le budget annexe Enfance/Jeunesse/Education – Exercice 2021
 14. Vote du compte administratif du budget annexe Enfance/Jeunesse/Education – Année 2021
 15. Affectation des résultats de fonctionnement et d'investissement du budget annexe Enfance/Jeunesse/Education – Exercice 2021
 16. Approbation du budget annexe primitif Enfance/Jeunesse/Education – Exercice 2022
 17. Subvention communale à la Caisse des écoles au titre de l'année 2022
 18. Subventions communales aux associations au titre de l'année 2022
 19. Durée d'amortissement des biens d'équipement inscrit au budget principal de la commune
 20. Admission en non-valeurs
- **Questions diverses**
 - **Questions orales**

Le Maire,
Pascale LEVAILLANT

